LETTRE AUX COMMERÇANTS

N°3 - JANVIER 2018

PARLEZ-EN !

EDITO

Je profite de ces quelques lignes pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
2018 verra se concrétiser plusieurs grands projets : tramway, aménagements des espaces publics, boulevard Maréchal Leclerc et place de la République mais aussi l'Hôtel des Associations à la Guérinière et l'école Authie Nord au Chemin Vert. Des projets qui vont changer en profondeur le visage de notre ville et qui la rendront plus attractive et plus accueillante.
Pour que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions et qu'ils impactent le moins possible votre quotidien et celui des Caennais, nous avons développé de nouveaux services tels que la navette de centre-ville (électrique et gratuite), une nouvelle offre de location de vélos et un réseau de substitution du tramway performant. Pendant toute la durée des travaux, les ambassadeurs sont à votre disposition et des réunions d'information se tiendront régulièrement.
C'est ensemble que nous parviendrons à inscrire Caen dans une nouvelle dynamique, gardons à l'esprit que demain se construit aujourd'hui. Bonne année à tous.

JOËL BRUNEAU - MAIRE DE CAEN

ZOOM SUR

LA NOUVELLE NAVETTE GRATUITE EN CENTRE-VILLE

Gratuite et électrique ! À partir du mercredi 10 janvier, cette nouvelle navette Twisto d'une capacité de 22 places desservira le centre-ville de Caen. Au départ du parking gratuit du Parc des Expositions, elle circulera, toutes les 15 minutes, du lundi au samedi, de 12h30 à 20h. Elle reliera les Rives de l'Orne, la Bibliothèque Alexis-de-Tocqueville, le Château et le cœur du centre-ville. Dans les rues piétonnes, la navette s'arrêtera à la demande des voyageurs d'un simple geste de la main.

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS !

- **Présentation des projets de construction de la Pointe Presqu'île,** en présence des architectes **le 23 janvier**, à 18h, au Pavillon.
- **Présentation du projet d'aménagement** de la place de la République issu de la concertation entre les commerçants, les habitants et l'équipe de maîtrise d'œuvre, **le 30 janvier**, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.
- **Point sur les travaux d'aménagement** du Boulevard Leclerc, avec Yves Couloume, architecte paysagiste, **le 14 mars**, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

MÉMO : Les ambassadeurs des Grands Projets à votre service
Plannings, informations relatives à la circulation, stationnement : tout au long des travaux, Marlène Mounder (06 84 07 92 07) et Adrien Mathan (06 84 07 08 37) se tiennent à votre disposition et vous informent sur les chantiers en cours.
Vous pouvez également les contacter par mail : grandsprojets@caen.fr.

CAEN.FR

CAEN NORMANDIE

SUPPLY SHOP : L'APPLICATION QUI SIMPLIFIE LE SHOPPING

Gratuite et accessible sur tous les mobiles, Supply Shop offre à ses utilisateurs une expérience et des services inédits avec les commerçants caennais. Une petite révolution signée Supply Web dans laquelle s'inscrivent la Ville de Caen, les Vitrines de Caen et Cœur de Caen. Rejoignez-nous !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les utilisateurs de l'application font leurs achats, physiquement, dans les boutiques partenaires. Trois services s'offrent alors à eux :

- **« SUPPLYPASS Retrait »**

Une fois leur shopping terminé, les clients ont ensuite la possibilité de retrouver et de retirer tous les articles achetés dans les boutiques à l'Atelier du Commerce, 9 rue Mélingue.

- **« SUPPLYPASS Livraison ».**

Les achats de l'utilisateur peuvent être envoyés où il le souhaite depuis une boutique partenaire.

- **« SUPPLYPASS Stockage ».**

Les achats sont stockés et mis à disposition du client quand il le désire.

QUEL INTÉRÊT POUR LES COMMERÇANTS ?

« Nous avons pensé cette application pour soutenir les commerces. Il n'y a donc que des avantages, explique Antoine Kubrijanow, responsable commercial de la société Supply Web. Le statut de « Boutiques partenaires » est ainsi gratuit et offre de la visibilité sur l'application, les réseaux sociaux et le site internet Supply Shop. Le commerçant n'a rien à faire. Nous nous occupons de toute la logistique, notamment les envois des achats réalisés. »

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Pour plus d'informations : hello@supplyshop.fr ou par téléphone : 02 31 52 57 57.

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE SUR LA MOBILITÉ DES CLIENTS CAENNAIS

En décembre dernier, la Communauté Urbaine Caen la mer a lancé une enquête auprès des commerçants. Objectif : mieux connaître les modes de déplacements de vos clients. Pour y répondre, des étudiants spécialement recrutés viennent à la rencontre de vos clients dans vos commerces jusqu'à mi-février. La restitution de cette enquête vous sera présentée, **lundi 19 mars**, à l'occasion des Lundis du Commerce, organisés à l'Atelier du Commerce, 9 rue Mélingue.

OUVERTURES 2018 : À CHAQUE COMMERCE SES DIMANCHES

- Commerces de détail et alimentaires : ouvertures les 14 janvier, 1er juillet, 8 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre.
- Concessionnaires automobiles : ouvertures les 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 14 octobre.

Vous souhaitez être associés à la consultation sur les dimanches dérogés ? Contactez le service Commerce de la Ville de Caen avant fin juin 2018. Email : e.peronne@caen.fr. Tél. 02 31 30 41 98

Vous êtes nouveau commerçant sur Caen ? Faites-vous connaître auprès du service Commerce ! Venez faire parler de vous lors des Lundis du Commerce !

« INCITER NOS CLIENTS À CONTINUER À VENIR EN CENTRE-VILLE PENDANT LES TRAVAUX »

Emmanuel Touzé est gérant des salons de beauté Emmanuel Touzé. Installé boulevard des Alliés, il s'apprête à vivre 18 mois rythmés par le chantier du nouveau tramway.

Comment les travaux du tramway vont-ils vous concerner ?

« Ils auront lieu juste devant mon salon et s'étendront du boulevard des Alliés à l'avenue du 6 juin. Cet ensemble va être restructuré mais va aussi impliquer un important travail de consolidation de la place. Sous les voies passe en effet l'Odon. Un pont souterrain soutient déjà le plateau où circulent le tramway et les bus. Celui-ci va être consolidé grâce à 250 pylônes. Nous allons donc avoir pas mal de bruit. »

Vous semblez plutôt bien prendre ce quotidien à venir ?

« Il le faut, et puis, nous aurons à terme une allée piétonne très agréable et un superbe centre-ville ! D'ici là, nous devons faire avec les travaux. J'ai assisté aux réunions d'information sur le chantier du nouveau tramway et des grands projets. J'explique déjà à mes clients à quoi vont ressembler ces prochains 18 mois. Je les prépare et les incite à continuer à venir en centre-ville. »

Avez-vous pensé à une organisation particulière ?

« J'y réfléchis ! Je projette d'installer des cloisons isophoniques. Je vais surtout communiquer : informer mes clients de l'avancée des travaux, des moyens pour gagner le centre-ville, se garer, mais aussi valoriser le travail de mon équipe et des autres commerçants. Peut-être à travers une newsletter et sur les réseaux sociaux. Nous devons montrer comment nous nous adaptons et pourquoi il faut nous soutenir en venant dans nos boutiques. »

LES REGLES DU STATIONNEMENT CHANGENT, PAS LE PRIX !

Depuis le 1er janvier, la dépénalisation du stationnement est entrée en vigueur au niveau national et sa gestion a été confiée aux communes. L'objectif : favoriser la rotation des véhicules en centre-ville.

Si un automobiliste ne règle pas son stationnement ou dépasse la durée, il n'est plus sanctionné par une amende mais doit régler une redevance appelée Forfait post stationnement ou FPS. L'avis de paiement est apposé sur le pare-brise du véhicule par les agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Ce dispositif concerne uniquement le stationnement payant avec les horodateurs. Chaque ville fixe le montant du forfait. Caen a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs, contrairement à de nombreuses villes en France. Le montant du FPS est ainsi de 17 € pour un paiement réglé sous 15 jours. Au-delà, il est de 33 €.

Plus d'infos : caen.fr

AGENDA DES COMMERCANTS

ALERTE SOLDES !

TOP DÉPART SUR LES AFFAIRES, DU 10 JANVIER AU 20 FÉVRIER

TOUS LES COMMERCES CAENNAIS AURONT LA POSSIBILITÉ D'OUVRIR LE DIMANCHE 14 JANVIER.

LES MARCHÉS **À NE PAS MANQUER**

Marchés aux livres par Opus, Église du Vieux Saint-Sauveur et/ou Parvis de l'église, de 9h à 18h, les samedis 6 janvier, 3 février, 3 mars et 7 avril.

Marchés à la brocante par Caen Puces, quai Vendeuvre – Port de plaisance, de 9h à 18h, les samedis 13 janvier, 10 février, 10 mars et 14 mars.

LES LUNDIS DU COMMERCE : **DEMANDEZ LE PROGRAMME !**

Lundi 29 janvier à l'Atelier du Commerce.

- Présentation de la stratégie de Caen la mer Tourisme.
- Présentation d'un nouvel outil en faveur de l'emploi « emploi-caennormandie.fr ».
- Partage de la Galette des Rois (sur inscription à l'adresse c.nicolle@caen.fr).

Lundi 19 mars à l'Atelier du Commerce.

- Présentation du service propreté urbaine et collecte des déchets sur la Ville de Caen.
- Restitution de l'enquête sur les déplacements de la clientèle caennaise.
- Présentation de l'opération « Faites vos courses à vélo ».

LES CAFÉS COMMERÇANTS **VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS À 8H30**

- Le 1er février au Bar le Clemenceau, 113 boulevard Clemenceau.
- Le 1er mars au Koucha Pan's Factory, 10 avenue de la Concorde.
- Le 12 avril au Bistrot de Venoix, 2 avenue Henry Cheron.

Pour tout renseignement, contactez le service commerce au 02 31 30 41 69 ou par email à l'adresse c.nicolle@caen.fr

Création : IMAGE FRANCE - 02 31 23 16 16 - RCS CAEN 441 111 796